



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de la Guyane

Question au Gouvernement n° 4244

Texte de la question

AVENIR DE LA GUYANE

M. le président. Avant de lui donner la parole, j'adresse toutes nos félicitations et nos vœux de succès à M. Gabriel Serville qui vient d'être élu président de l'Assemblée de Guyane. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Vous avez la parole, cher collègue.

M. Fabien Roussel. Bravo Gabriel !

M. Gabriel Serville. Pour ma dernière prise de parole après neuf belles années passées sur les bancs de notre assemblée, je souhaite exprimer un regret et un espoir.

Tout d'abord, permettez que j'exprime mon profond regret quant à la faiblesse de réaction de notre République face à la situation catastrophique que connaît Haïti depuis maintenant deux ans, malgré mes nombreuses alertes en tant que président du groupe d'amitié France-Haïti. En effet, l'assassinat, le 7 juillet, du président Jovenel Moïse a déstabilisé encore davantage cette nation de 12 millions d'habitants, déjà en proie à une immense pauvreté et à une insécurité extrême. Je crains le pire si la communauté internationale continue de fermer les yeux sur cet état de fait. Il est donc urgent d'entendre et de comprendre les appels lancés par ce peuple digne mais qui souffre de ne pas être compris par la communauté internationale.

Mon espoir quant à lui concerne la Guyane, qui vient de m'élire à la tête de sa collectivité unique et qui connaît toujours une situation préoccupante. C'est bien simple, la collectivité territoriale dispose pour administrer une région grande comme le Portugal et dont la population croît de 3 % par an d'un budget tristement insuffisant, qui ne nous permet pas de répondre aux nombreux défis à relever. La faute incombe en partie à un sous-financement chronique qui ne prend pas en considération la croissance démographique.

Monsieur le ministre des outre-mer, malgré nos nombreuses mais toujours saines oppositions, je veux pouvoir compter sur une coopération active pour sortir notre territoire de l'ornière dans laquelle il est plongé, car, je le sais, nous partageons l'ambition commune de hisser la Guyane au rang de carrefour mondial d'excellence.

Monsieur le ministre, chers collègues de tous les bancs, particulièrement mes amis de la Gauche démocrate et républicaine, je veux vous remercier sincèrement pour la franchise de nos échanges et les soutiens que vous m'avez souvent témoignés. Je sais pouvoir compter sur vous dans l'exercice de mes nouvelles fonctions, en attendant je vous dis *tchembé rèd pa moli*, bon courage et à bientôt ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Sébastien Lecornu, *ministre des outre-mer*. Au nom du Gouvernement, permettez-moi à mon tour de vous adresser nos félicitations les plus républicaines pour votre élection à la tête de cette collectivité importante par ses compétences issues de la fusion d'un département et d'une région, qui participe très directement au bien-être de la population guyanaise. Je forme le vœu que nous parvenions à trouver une voie pour travailler ensemble. Je suis certain que nous le pouvons car il n'y a qu'une famille : celle de la puissance publique qui permet de rendre le service public à nos concitoyens.

Plusieurs chantiers sont devant nous : le premier, vous ne l'avez pas cité, mais je me permets de l'évoquer, concerne la gestion de la crise sanitaire. Sachez, monsieur le député, qu'après autorisation du Premier ministre, la restriction des déplacements entre la Guyane et l'Hexagone aux seuls motifs impérieux sera levée pour les personnes vaccinées dès cette semaine – c'était une demande importante formulée par le territoire. La vaccination reste évidemment un chantier de taille en Guyane, nous y reviendrons.

Le deuxième chantier porte sur les questions financières tant pour le bloc communal que pour la collectivité territoriale de Guyane. Des sommes importantes – 30 millions d'euros – ont été provisionnées ; elles vous seront notifiées dans les jours qui viennent, et visent à financer des plans spécifiques, notamment en matière de défense incendie, ainsi qu'à restructurer certaines dettes. D'autres sommes sont à venir : le travail entrepris avec votre prédécesseur, le président Rodolphe Alexandre, sera poursuivi afin de préparer la prochaine loi de finances. Le Gouvernement présentera un montant dans le projet de loi de finances et la discussion parlementaire permettra certainement de l'enrichir. Il est indispensable d'accompagner la collectivité territoriale de Guyane grâce à des crédits tant en fonctionnement qu'en investissement.

D'autres dossiers sont sur la table : l'environnement et le régalien qui relèvent évidemment de l'État mais sur lesquels les compétences locales sont parfois utiles. Autant de sujets sur lesquels, monsieur le président, monsieur le député, je serai heureux de vous retrouver sur le territoire guyanais pour avancer tous ensemble au service de nos concitoyens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4244

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)